



SOLIDARITÉS
SEMAINE BLEUE • 5

AMÉNAGEMENT
ESPACES NATURELS
SENSIBLES, 3 NOUVEAUX
SITES CLASSÉS • 8



AMÉNAGEMENT
LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DE
LA POLITIQUE CYCLABLE • 9

CHARENTE • MAG

L'Actualité du Département #116

DOSSIER

Droits et démarches : un Bus pour ne laisser personne à quai





L'édito du Président

« Ce « prendre soin », le Département l'érige en fil conducteur de son intervention. »

Créer du lien. Est-ce là un projet pour la Charente ? Peut-être.

Depuis au moins le choc provoqué par l'épidémie de Covid-19, nous ne cessons de traverser des crises : guerres en Ukraine. Inflation en hausse. Baisse du pouvoir d'achat. Accélération de l'effondrement du vivant. Chaos à la tête de la France après une dissolution dont on est majoritaires à ne pas en avoir compris la raison et très nombreux à se demander où elle va nous conduire. Déficit public coupablement laissé à la dérive...

Dans cette instabilité, nous avons besoin de liens. À Paris, le 26 juillet dernier, la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques, n'a fait que réunir émotion et fierté. Les mêmes sentiments ont traversé les plus de 40 000 Charentaises et Charentais, qui, de Confolens à Cognac, ont vibré

d'être simplement ensemble, le 24 mai 2024, lorsque la Flamme Olympique a embrasé la fête organisée pour l'occasion, partout dans le département.

Du lien, de l'attention à l'autre donc, comme un remède à la maladie dont souffre notre République.

Ce « prendre soin », le Département l'érige en fil conducteur de son intervention. Prendre soin de l'environnement, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants en danger et plus largement de toutes celles et tous ceux dont le parcours de vie le nécessite, à un moment ou un autre de l'existence... peu de monde échappe à ses politiques publiques et nous le revendiquons, en vertu du vivre-ensemble.

Nous construisons une base solide

en pensant aussi à la jeunesse qui compte parmi nos priorités. En cette rentrée 2024/2025, la création, par le Département, d'un Conseil départemental des jeunes vient offrir aux jeunes collégiens un nouveau moyen d'expression. L'objectif est simple : s'engager pour agir en faveur de la Charente, déployer des idées et disposer de moyens pour les concrétiser.

Nous sommes fiers, dans notre Démocratie en récession, de leur ouvrir les portes de notre institution et de les inviter au débat. Côte à côte et liés.

Je vous souhaite bonne lecture de cette édition de votre Charente mag. ■

Philippe BOUTY

Président du Conseil départemental de la Charente

Le 24 mai dernier, la Flamme olympique illumina la Charente.

Retour en images sur le passage de la Flamme olympique dans les 7 sites charentais traversés



Barbezieux-Saint-Hilaire



Eymouthiers - Le Chambon



Cognac



Saint-Cybardeaux - Théâtre des Bouchauds



Plus de photos sur
www.lacharente.fr



Confolens



Ruffec



Angoulême

EN BREF

Des kits scolaires offerts à tous les élèves de 6^e

Le Département renouvelle en cette rentrée son engagement auprès des familles en offrant gratuitement un kit de fournitures scolaires à chaque élève faisant son entrée en 6^e. Pour la troisième année consécutive, la collectivité fait ainsi le choix de soutenir l'effort des foyers et favoriser ainsi l'égalité des chances. Dans une période d'inflation continue, la rentrée est en effet source de crispation quant au pouvoir d'achat, d'autant plus lorsque l'on est parent de plusieurs enfants. Le Département reconduit donc ce dispositif qui rencontre le succès auprès des élèves et génère du soulagement pour les parents. Quatre-mille kits scolaires ont été distribués dans tous les collèges, qu'ils soient publics ou privés, de Charente et ce, quelles que soient les conditions de ressources des familles. Le kit de rentrée est constitué d'un tote-bag contenant un crayon 4 couleurs, un paquet de feuilles simples et un paquet de feuilles doubles, un kit de géométrie, un compas, une clé USB et une gourde isotherme. Et cette année, le Département a souhaité ajouter à ce dispositif une notion qui lui est chère : la lutte contre le harcèlement scolaire. Sur chaque tote-bag sont imprimés les numéros nationaux des lignes d'appel gratuites qui recueillent les signalements et la parole des victimes de ce fléau. Ces numéros seront ainsi facilement accessibles à tous les élèves.



Citoyenneté, culture, devoir de mémoire, éducation à l'environnement, parcours avenir... : ce dispositif permet aux collégiens d'accéder à une offre pédagogique très riche et de nourrir leur soif de découvertes.

Les Itinéraires éducatifs pour toutes et tous

La rentrée des classes pour les collégiens est toujours source d'inquiétude – « *Est-ce que j'aurai des amis dans ma classe ?* » – mais aussi d'excitation – « *Est-ce qu'on va faire des sorties scolaires cette année ? Pourvu qu'on parte en voyage* ». Si le Département ne peut pas garantir que le premier vœu sera exaucé, il peut en revanche assurer aux collégiens qu'il se mobilise pour assouvir leur soif de découvertes et d'ouverture au monde. En effet, grâce à ses Itinéraires éducatifs, le Département de la Charente soutient les initiatives des enseignants et propose un programme d'actions diversifié... à destination de tous les collégiens du territoire. Ces Itinéraires éducatifs, qui entrent dans le cadre du plan Collège 2030 définissant la stratégie fondatrice de la politique éducative du Département, ont été créés pour lutter contre les inégalités sociales et favoriser l'égalité des chances en permettant à toutes et tous d'accéder aux savoirs et à la

connaissance. Tous les dispositifs proposés par le Département sont réunis depuis trois ans dans un outil commun mis à la disposition des enseignants. Dans ce document qui recense l'ensemble des actions proposées, ceux-ci peuvent ainsi découvrir la richesse des programmes dont ils peuvent faire bénéficier leurs classes. Pas moins de trente itinéraires différents leurs sont ainsi proposés. Tous plébiscités. Outre l'emblématique « Collège au spectacle » qui touche 100 % des élèves de 6^e et qui permet à toute une classe d'âge de découvrir gratuitement un spectacle dans l'une des sept structures culturelles du territoire, les Itinéraires éducatifs, offrent aux élèves la possibilité de se rendre à l'Espace mémoriel de la Charente, d'être sensibilisés à la réduction des consommations énergétiques via le challenge Cube.S, de découvrir le slam et la poésie grâce à des ateliers organisés avec des artistes dans leurs établissements, de découvrir un lieu de mémoire ou de partir

en classes de découvertes, de s'essayer à la pratique de l'escalade grâce au mur mobile dont s'est équipé le Département, de réaliser un challenge culinaire, de participer au concours d'éloquence qui rencontre un grand succès depuis deux ans ou encore de devenir critiques de cinéma (voir l'encadré ci-dessous). Le champ des possibles est large. Il permet aux enseignants de développer des parcours d'apprentissage adaptés à leurs élèves puisque tous les Itinéraires éducatifs sont construits et validés en partenariat avec l'Éducation nationale. « *Ce dispositif est né d'une volonté politique visant à apporter à chaque collégien une ouverture, une autre approche du monde qui les entoure*, explique Fabienne Godichaud, Vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges. *Nous avons le souci de garantir l'accès à toutes et tous à une éducation équitable, gratuite et de qualité* ». ■

ZOOM SUR...

Devenir critique de cinéma dès la 4^e grâce au Département

Un nouvel Itinéraire éducatif, créé l'an passé, vise à développer les capacités de l'esprit critique des élèves. L'analyse et l'argumentation, qui sont au programme des classes de 4^e, sont au cœur du dispositif COMETT - également ouvert aux classes de 3^e - qui propose aux enseignants et à leurs élèves de travailler sur l'analyse filmique, le décryptage des images, des scénarios... et de s'essayer à l'écriture critique. COMETT, courts-métrages et territoire(s), est une plateforme pédagogique qui propose une sélection de courts-métrages réalisés en région Nouvelle-Aquitaine, et notamment en Charente, ainsi qu'un riche contenu pédagogique. Cet atelier offre également la possibilité aux élèves de rencontrer des professionnels du cinéma, d'assister à des projections de courts-métrages dans le cadre du Festival international du film court d'Angoulême (FIFCA) et de participer à un concours de critique filmique. Pour ce dispositif qui répond à une demande et un intérêt croissant des équipes pédagogiques pour l'éducation à l'image, le Département prend en charge l'accès aux e-ressources de la plateforme COMETT, les entrées au FIFCA ainsi que le transport des élèves.

EN BREF

Budget participatif

L'heure est aux votes.



Si vous souhaitez donner un coup de pouce à des projets de proximité, initiés par des associations charentaises et financés par le Département, rien de plus simple. Il vous suffit de participer au Budget participatif de la Charente en leur apportant votre voix. Du 23 septembre au 21 octobre, le vote est ainsi ouvert, qui permettra de départager les meilleures idées. Basé sur le principe de « Vous décidez, nous réalisons », le Budget participatif, doté de 600 000 euros pour cette 4^e édition, rencontre chaque année un véritable succès. Cette année, le Département a choisi de mettre le sport à l'honneur, année olympique oblige. La thématique « Sport pour tous, Sport Santé, Sport Tourisme » a inspiré les Charentais puisque 64 projets sont éligibles au dispositif : réalisation d'un parking à vélo, d'une arène pour la pratique du roller, achat de bateaux à voile pour la pratique des personnes à mobilité réduite, création d'un terrain de basket 3x3, construction d'un terrain extérieur de handball ou d'un mur d'escalade... « Nous financerons un projet pour chacun des 19 cantons, ainsi qu'un projet d'envergure départementale », précise Maryline Vinet, Vice-présidente en charge de la citoyenneté. Si vous avez plus de 11 ans, que vous habitez, travaillez ou étudiez en Charente, vous pouvez voter en faveur de 2 à 4 projets différents. Pour cela, vous pouvez réaliser votre vote en ligne. Des urnes seront également disponibles à l'accueil du Département, des Maisons départementales des Solidarités, de la MDPH, ainsi que sur les marchés où les porteurs de projets viendront à la rencontre des Charentais.

* Toutes les informations sur budgetparticipatif16.lacharente.fr

Le Conseil départemental des jeunes voit le jour en cette rentrée. Tous les collèges de Charente vont pouvoir élire leurs représentants et initier de nouveaux projets.

Citoyenneté : la parole est donnée aux collégiens

C'est un projet phare du Département qui va voir le jour en cette rentrée. Le premier Conseil départemental des jeunes, qui verra les collégiens de Charente goûter à l'engagement civique et au dialogue citoyen, est en effet lancé. Le principe est simple : un binôme mixte de conseillers départementaux juniors - constitué d'élèves de 5^e ou de 4^e - sera élu dans chacun des 45 collèges de Charente, ainsi que dans les cinq Maisons familiales rurales et dans l'Établissement régional adapté de Puymoyen. L'ensemble des élèves de ces établissements pourra participer au vote des conseillers juniors chargés de mener campagne avec profession de foi à l'appui. Créé en collaboration avec les services départementaux de l'Éducation nationale, le Conseil départemental des jeunes se réunira deux fois par an en assemblée plénière à l'hôtel du Département, ainsi qu'en commissions territoriales trois fois par an à proximité des établissements. « Cette instance est pensée comme un lieu de réflexions, de discussions entre jeunes et entre jeunes et élus, explique Maryline Vinet, Vice-présidente en charge de la citoyenneté. Ils pourront y exprimer leurs besoins et attentes collectives et questionner les politiques publiques qui les concernent ». Car l'objectif est non seulement de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de

Tous les documents concernant les Conseil départemental des jeunes sont téléchargeables sur www.lacharente.fr

À l'occasion des Marchés des producteurs de pays organisés pendant l'été, les chefs cuisiniers des collèges ont pu concocter des recettes à base de produits locaux.

Cuisiniers des collèges et producteurs de pays sensibilisent au bien-manger.



Dégustation des recettes réalisées par les chefs cuisiniers des collèges lors du marché de producteurs de Louzac-Saint-André le 5 juillet 2024

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

TU ES EN 5^e OU EN 4^e ?

Viens construire le monde de demain !

DEVIENS
CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL
JUNIOR

MANDAT DE 2 ANS 2024/26

CANDIDATURE » JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
VOTE » DU 14 AU 18 OCTOBRE

Pour te présenter aux élections, trouve un camarade pour constituer un binôme (fille/garçon). Candidature à déposer auprès de votre établissement scolaire. Tous les élèves de la 6^e à la 3^e votent pour désigner les représentants de leur collège.

Dossier de candidature à retirer à la vie scolaire de ton établissement ou à télécharger sur www.lacharente.fr

développer la culture de l'engagement, mais aussi de faire émerger des projets concrets au sein des établissements. « Il est important pour nous de faciliter la réalisation rapide de leurs projets pour qu'ils voient leurs idées et leurs envies se concrétiser pendant leur scolarité, poursuit Maryline Vinet. Les projets devront entrer dans le champ départemental pour que la collectivité puisse les financer ». L'ouverture des campagnes électorales est prévue fin septembre dans les établissements pour une première réunion plénière le 4 décembre prochain. ■

Présenter le Plan alimentaire territorial (PAT), partager les savoir-faire des cuisiniers des collèges charentais et valoriser les producteurs locaux : tel était le triple objectif du stand du Département qui s'est promené tout l'été sur les Marchés des producteurs de pays. À Louzac-Saint-André, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Puyréaux, Confolens, Ronsenac ou dernièrement à Champniers, le Département a ainsi organisé des temps d'animation où les chefs cuisiniers des collèges ont pu réaliser des recettes à partir des produits proposés par les producteurs présents et les offrir à la dégustation. Un magret de canard mariné au miel d'acacia et parfumé au pineau des Charentes, des brochettes de porc noir façon aigre-douce, des toasts aux légumes d'été*... ces professionnels de la restauration collective ont pu démontrer tous leurs talents. Ces animations offraient également l'occasion au Département d'échanger avec le public autour du PAT et de sa volonté de favoriser la transition alimentaire du territoire, pour soutenir une agriculture durable et apporter aux Charentais une alimentation saine et de qualité. « Lors de ces animations sur les marchés, nous avons pu constater l'appétence du public pour toutes ces questions autour du bien-manger, des circuits courts, de l'alimentation locale... explique Nicole Bonnefoy, Présidente de la commission Mutation écologique et aménagement du territoire du Conseil départemental de la Charente. Avec ces animations, nous avons pu montrer que cette volonté peut se traduire dans les faits, que les produits locaux peuvent se retrouver dans les assiettes de nos collégiens ». ■

* Les fiches recettes sont téléchargeables sur www.lacharente.fr

La Semaine Bleue 2024 aura lieu la première semaine d'octobre. Le Département organise trois forums dans trois communes différentes. Objectifs : créer une dynamique autour de la prévention et toucher un maximum de seniors.

Semaine Bleue : trois sites pour s'informer, se rencontrer... et bouger

Pour la première fois, les animations organisées par le Département et ses partenaires dans le cadre de la Semaine Bleue 2024 - semaine nationale consacrée à l'information des seniors - se tiendront dans trois sites différents. D'abord à la salle des fêtes de Chasseneuil, le lundi 30 septembre, de 9h30 à 12h30 puis dans celle de Chalais, le mercredi 2 octobre,

également de 9h30 à 12h30. Enfin, une grande journée de 9h30 à 17h clôturera cette semaine le vendredi 4 octobre à la salle des fêtes de La Couronne. « Cela fait plus de dix ans que le Département met en place des actions pour la Semaine Bleue et nous avons souhaité cette année délocaliser nos événements dans deux communes rurales, en plus d'une commune de l'agglomération de Grand Angoulême, afin de toucher le plus de personnes possible », explique Jeanine Durepaire, conseillère départementale déléguée aux personnes âgées en Charente. L'un des objectifs de la Semaine Bleue, en plus d'informer les seniors sur leurs droits et les actions de prévention les concernant, est de faire sortir les gens de chez eux. À cette occasion, les trois forums se parent d'actions conviviales, gratuites et ouvertes à tous. Avec un accent mis cette année sur le sport - Jeux olympiques et relais de la Flamme en Charente obligent. « On sait qu'une activité physique régulière et adaptée permet de vieillir en meilleure forme et donc de se maintenir plus longtemps à domicile », souligne Jeanine Durepaire.

« Challenge marche bleue » dans les EHPAD charentais

À Chasseneuil-sur-Bonnieure, Chalais et La Couronne, une marche sera organisée, adaptée aux personnes âgées, encadrée par les associations de randonnée locales, par

les élèves des sections aide à la personne des lycées professionnels et des MFR, et par les coordinateurs de santé du PEPS (dispositif Sport Santé). En parallèle, les résidents d'EHPAD volontaires pourront tenter le « Challenge marche bleue » qui dure 15 jours en amont de la Semaine Bleue et qui couronnera celles et ceux ayant fait le plus de pas lors d'un concert en fin d'après-midi le vendredi 4 octobre à La Couronne. Dans les trois sites, les visiteurs pourront s'informer sur les stands des partenaires de l'action : UNA Charente-Vienne (aide à domicile, aide aux familles), Siel Bleu (activité physique adaptée), Asept Charentes (Association Santé Éducation et Prévention sur les territoires), Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, Udaf (Union départementale des associations familiales), Mutualité Française, centres sociaux, Monalisa, PEPS, caisses de retraite (MSA, Carsat, Agirc-Arrco), radio Zai Zai, etc. Ces trois sites, en outre, proposeront divers ateliers autour de l'activité physique adaptée, de la mémoire, de la nutrition, etc. Le camion « Ma Maison A'Venir » sera également présent sur ces trois dates. Ce dernier permettra de découvrir, à La Couronne, des solutions d'aménagement permettant le maintien à domicile. Toujours à La Couronne, le vendredi 4 octobre à 11h, se tiendra une conférence sur les bienfaits de l'activité physique. ■

Enfance et handicap

Un Pôle ressources pour faciliter l'inclusion



Une famille sur deux n'ose pas demander une place en centre de loisirs ou à la garderie pour son enfant en situation de handicap. En cause : la peur que la structure refuse ou ne soit pas adaptée à l'accueil de l'enfant. Pour éviter cette autocensure et faciliter l'inclusion en milieu extra-scolaire des enfants porteurs de handicap (ou en cours de reconnaissance), la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) porte depuis février 2023 la mission de Pôle ressources handicap⁽¹⁾. Centres de loisirs, crèches, assistantes maternelles, garderies, associations sportives... ce Pôle peut être sollicité gratuitement par les professionnels comme par les familles. François Quignon en est le coordonnateur. « J'interviens comme tiers facilitateur, entre le lieu d'accueil et la famille, avec pour objectif un accueil de l'enfant dans les meilleures conditions possibles au travers de solutions qui peuvent être mises en place par tout éducateur », explique-t-il. Facilitation de l'accueil, mise en réseau entre les différentes structures, travail collectif... Le Pôle ressources handicap, qui permet également l'emprunt de livres, de jeux et de matériel adaptés, a déjà accompagné 80 structures et familles en un peu plus d'un an d'existence.

⁽¹⁾ Auparavant portée par l'association GPA 79-16, cette mission est co-financée par le Département (24 000 €), la CAF (24 000 €) et la MSA (2 000 €).

Pôle ressources handicap
François Quignon
05 16 09 64 12 - 06 09 80 89 75
www.mdph-16.fr



EN CHIFFRES

115 000

C'est le nombre de personnes âgées de

60 ans

et plus en Charente, soit

33%

de la population du département.

Ce taux montera à

39%

en **2040**

année où l'on considère

qu' **1** Charentais

sur **13**

aura alors

85 ans

et plus.

En 2024, le budget du Conseil

départemental

consacré à l'autonomie s'élève à

134 M€.



À NOTER...

Semaine Bleue organisée par le Département

Lundi 30 septembre, de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes de Chasseneuil-sur-Bonnieure

Mercredi 2 octobre, de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes de Chalais

Vendredi 4 octobre, de 9h30 à 17h à la salle des fêtes de La Couronne

Entrée et animations gratuites. Programme complet sur www.lacharente.fr



Le Conseil départemental de la Charente lance un Bus, espace d'accès aux droits, qui fera des permanences dans 8 communes charentaises. Au cœur même des territoires éloignés des services publics. Pour que chacun et chacune puisse avoir recours aux aides auxquelles il ou elle a droit.

Droits et démarches : un Bus pour ne laisser personne à quai

Démarches liées au handicap, à l'autonomie, au logement, au RSA : le Bus du Département est un nouveau lieu ressource des aides et dispositifs du Conseil départemental. Il vous permet, gratuitement et sans rendez-vous, de vous informer, d'échanger et d'être accompagné dans vos démarches – notamment dématérialisées – auprès des services du Département, mais également de l'État. Lancé par le Département sur les routes de Charente le 13 septembre dernier, ce Bus, labellisé France Services, vise à lutter contre le non-recours aux droits, contre la fracture numérique et contre l'éloignement des services publics. Il stationnera pour des permanences à Brillac, Alloue, Brigueuil, Nersac, Vouzan, Charras, Condéon et Oriolles (planning ci-contre). À son bord : deux conseillères animatrices formées pour accueillir, guider et orienter les usagers.

On y trouve également trois ordinateurs (dont un à libre disposition), une imprimante, un scanner. Le tout dans un lieu lumineux, doté d'un espace de confidentialité, où l'on peut aussi venir échanger simplement autour d'un café. L'approche proposée aux usagers y est novatrice et suppose le temps de l'écoute : elle se fait par situation de vie, et non par opérateur administratif. Du sur-mesure, en somme. De quoi ne laisser personne sur le bord du chemin.

En zone rurale et périurbaine

Le Département a investi 170 000 € dans l'achat du bus et du matériel, l'État finance son fonctionnement à hauteur de 40 000 € par an, au titre de la labellisation France Services. « L'idée est de casser les codes de l'accueil classique et administratif, décrit Delphine Minaud, chargée de mission au Pôle Solidarités du Département. Le Bus propose également de

rompre l'isolement social et c'est pour cela que pour certaines de ses permanences, nous avons souhaité venir aux horaires de marché, comme à Brillac, Oriolles ou Vouzan. »

Ce dispositif, porté par Hélène Gingast, conseillère départementale déléguée au numérique et à l'action sociale de proximité, s'inscrit dans le Pacte local des solidarités engagé par l'État et notamment dans l'objectif « 100 % d'accès aux droits » lancé en 2023. « Depuis 2020 et la mise en place du Premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP), la lutte contre le non-recours aux droits et la mise en réseau des personnels des différentes structures sociales est au cœur de l'action du Département, dépeint encore Delphine Minaud. Malgré ces efforts, il reste encore des zones dites « blanches » en Charente, c'est-à-dire des communes où les populations sont à plus de 10 minutes

d'une Maison départementale des solidarités ou d'un Espace France Services. » Le Bus du Département se rend directement dans ces zones et ses permanences n'ont pas été choisies au hasard : elles sont le fruit d'un travail d'étude, entériné en 2023 par l'équipe projet (qui compte notamment l'Espace Numérique du Sud-Charente) croisant éloignement géographique, données socio-démographiques, prise en compte des projets engagés dans les territoires, etc. Démarche menée en concertation avec les élus locaux. Parmi les 8 communes visitées par le Bus du Département, 3 se trouvent en Charente Limousine, zone blanche la plus grande du territoire, et 2 se situent dans l'agglomération du GrandAngoulême. ■

Plus d'informations sur : www.lacharente.fr

CHIFFRES CLÉS ➤

(Source : DREES, 2018-2019)

37 % des personnes citent le manque d'information sur les aides comme cause principale du non-recours.

22 % incriminent la trop grande complexité des démarches.

PLANNING DES PERMANENCES DU BUS DU DÉPARTEMENT

TOUTES LES SEMAINES :

- **Charras** : le lundi, de 14h à 17h, parking de la Mairie
- **Brillac** : le mardi, de 9h30 à 12h30, parking de la Mairie
- **Alloue** : le mardi, de 14h à 17h, place du village
- **Brigueuil** : le mercredi, de 10h à 13h, place du village
- **Oriolles** : le jeudi, de 9h à 12h, sur le marché
- **Condéon** : le jeudi, de 14h à 17h, devant l'église
- **Nersac** : le vendredi, de 10h à 13h, place de l'Union
- **Vouzan** : le vendredi, de 15h à 18h, sur la place du village

Un Bus où ? Quand ? Pour quels services ?

Les services pour lesquels vous pouvez être accompagné dans le Bus du Département. Services du Département : Maison départementale des personnes handicapées (pour les démarches liées au handicap), insertion (dispositif RSA, mobilité/déplacements), GIP Charente Solidarités (dossier fonds de solidarité logement, problématique de logement insalubre, etc.), petite enfance, informations sur la protection maternelle et infantile et sur les modes de garde, autonomie (demande d'Allocation personnalisée d'autonomie ou renseignement sur l'accueil familial). Services de l'État, dans le cadre du label France Services : CAF, France Travail, DGFIP, ANTS, Point Justice, Poste, CPAM, Carsat, MSA, ANAH, Chèque énergie, France Renov'. ■

«Le Bus du Département se veut un lieu ressource, ouvert à toutes les Charentaises et tous les Charentais, avec des professionnels à l'écoute. C'est un lieu humain, qui tend à restaurer le lien social. On y cultive la convivialité, l'échange. C'est loin d'être un lieu uniquement technique.»

Hélène GINGAST



3 QUESTIONS À...



Hélène GINGAST

Conseillère départementale
déléguee au numérique et
à l'action sociale de proximité

► POURQUOI AVOIR SOUHAITÉ METTRE EN PLACE LE BUS DU DÉPARTEMENT, EN PLUS DES LIEUX D'ACCUEIL DÉJÀ EXISTANTS ?

Nous avons constaté qu'il y avait des zones en difficulté dans le territoire charentais, avec des problématiques fortes d'accès aux services. Ce constat s'est doublé d'une seconde observation : les politiques sociales du Département ne sont pas assez connues et visibles. L'idée, avec le Bus du Département, est d'aller directement en proximité des publics concernés, au cœur des territoires. Dans l'objectif de permettre un bon accès aux droits et aux compétences départementales. Nous avons en outre fait le choix de la labellisation France Services afin que le bouquet de services proposé soit le plus large possible.

► QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE L'ÉLOIGNEMENT DES SERVICES PUBLICS ?

L'une des conséquences est le non-recours aux droits : on sait que dans les territoires ruraux, de nombreuses personnes ne mobilisent pas les aides auxquelles elles ont droit et connaissent une aggravation de leurs conditions de vie. Passer à côté de cette problématique, ce serait passer à côté de notre engagement. En allant sur le terrain, j'ai été très marquée par l'expression d'un fort sentiment d'isolement et d'abandon, y compris de la part d'élus. Ce sentiment fait aussi naître une grande défiance envers le monde politique et l'administration, avec les résultats électoraux que l'on sait.

► COMMENT LE BUS DU DÉPARTEMENT EST-IL APPELÉ À ÉVOLUER ?

Le Bus étant un moyen mobile, il nous offre la possibilité d'être agiles et d'adapter les circuits. Toujours en appliquant la même méthodologie, c'est-à-dire, une analyse poussée des données socio-démographiques permettant de déterminer les lieux qui ont besoin du Bus de la manière la plus objective possible. Nous pourrions aussi être amenés à recaler l'offre de services si besoin, à revoir les cadences, etc. Tout cela en lien avec nos partenaires de terrain, notamment les centres sociaux et les élus.

50 %

c'est le taux de non-recours
au minimum vieillesse.

34 %

c'est le taux de non-recours au RSA,
soit 3 000 foyers en Charente.

30 %

c'est le taux de non-recours
à l'assurance-chômage.

EN BREF

Objectif 350 000 arbres plantés

Verdissez la Charente !

Vous souhaitez participer à la renaturation de la Charente ? Vous aimeriez apporter votre pierre à la transition écologique ? Vous cherchez à protéger la biodiversité ? Le Département a la solution. Une solution simple et efficace que chacun peut aisément s'approprier : la plantation d'arbres, de haies ou de vergers. Que vous soyez agriculteur, association, particulier ou collectivité, le Département vous apporte son aide financière et vous accompagne dans vos projets de plantation en milieu rural*.

« Nous avons souhaité renforcer ce dispositif qui existait déjà en fixant un nouvel objectif ambitieux de 350 000 arbres plantés d'ici à 2030, soit 43 000 arbres par an, raconte Nicole Bonnefoy, Présidente de la commission Mutation écologique et aménagement du territoire du Conseil départemental de la Charente. Les trames bocagères avaient disparu du paysage suite au remembrement opéré dans les années 70 et 80. Notre volonté est donc de renaturer la Charente mais aussi de verdir toutes nos politiques publiques. En 2023, 35 000 plantations ont déjà été effectuées ». Favoriser la reconstitution des trames bocagères permet de capter le carbone, de lutter contre les inondations, d'éviter l'érosion des sols. Elles représentent également un support important pour la biodiversité dite « ordinaire » qui tend à disparaître. De nombreux agriculteurs se sont déjà saisis de ce dispositif, de même que des entreprises qui verdissent leurs sites de production petit à petit. Les syndicats de l'eau y voient le moyen de sécuriser l'approche des cours d'eau, tandis que les associations et les communes peuvent par exemple initier des plantations aux abords des chemins de randonnée. Pour une Charente plus verte, un seul mot d'ordre : plantez !

* Dossier de demande subvention à télécharger sur www.lacharente.fr



Îles de Vouharte

Le Département développe une politique active de préservation et de valorisation des espaces naturels du territoire. L'objectif est de classer trente ENS d'ici à 2030.

Trois nouveaux sites classés « Espace naturel sensible »

La liste des sites charentais classés « Espace naturel sensible » s'est récemment agrandie avec la mise sous protection des Îles de Vouharte, de la forêt d'Horte et de la forêt de Braconne-Bois Blanc. Depuis 2009, le Département place en effet sous sa responsabilité des sites remarquables en termes de patrimoine naturel (faune, flore, paysage), qui présentent une richesse particulière ou abritent des espèces rares. Ces Espaces naturels sensibles (ENS) sont des sites fragiles voire menacés, qui présentent un intérêt écologique fort devant être préservé et qui constituent des lieux de découverte de la biodiversité. Chaque année, de nouveaux sites sont donc progressivement intégrés à ce réseau départemental. « Notre volonté est de classer 30 ENS d'ici à 2030, explique Nicole Bonnefoy, Présidente de la commission Mutation écologique et aménagement du territoire du Conseil départemental de la Charente. Tous les sites présentant une très grande valeur écologique (ou potentielle) doivent être protégés, que ce soit par le Département ou une autre structure compétente en matière de préservation des milieux naturels ». Des diagnostics écologiques sont systématiquement réalisés pour identifier et recenser les espèces présentes, puis des

plans de gestion sont mis en place. Mais la protection n'est pas le seul objectif de ce classement. L'autre pan de cette politique est de valoriser ces espaces en les ouvrant au public, à condition que la fréquentation ne fragilise pas davantage les milieux. Grâce à une partie de la taxe d'aménagement, le Département peut réaliser des travaux de restauration écologique, dégager et entretenir des sentiers de promenade, installer des panneaux pédagogiques... Le lac de Mas Chaban a d'ailleurs bénéficié d'importants travaux d'aménagement avec la création de parkings, d'un observatoire, d'un ponton de pêche, la mise en place de signalétiques... Les Gorges du Chambon, les carrières de Guizengeard, les Brandes de Soyau, le site des Bouchauds à Saint-Cybardeaux ou encore les Meulières de Claix font partie des dix-neuf ENS actuels. Milieux humides (étangs, lacs, vallées, marais), milieux forestiers, milieux de transition (pelouses calcaires, brandes), tous sont représentatifs de la diversité des milieux naturels que l'on peut trouver en Charente. Parmi les sites qui pourraient intégrer prochainement le réseau des ENS figurent les Carrières de Touvérac ou encore le Bois de Lunesse. ■

Le Département accompagne l'essor de la filière du chanvre sur le territoire. Plus de 4 hectares ont été plantés.

Pour une culture du Chanvre en Charente

Le chanvre comme nouveau débouché pour l'agriculture charentaise ? C'est le souhait du Département qui apporte depuis l'an passé son soutien à la structuration d'une filière pérenne et respectueuse de l'environnement. Le chanvre est en effet une plante écologique puisqu'elle nécessite zéro traitement, zéro engrais chimique, pas ou peu d'irrigation et une rotation des cultures de 6 ans minimum. Et par ailleurs, il peut être utilisé de multiples façons : pour le bâtiment, le textile, le paillage, la papeterie, l'emballage, l'alimentation (huile, farine, graine)... Aussi, lorsque la Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité développer la culture du chanvre sur le territoire, le Département s'est porté volontaire en 2023 pour devenir maître d'œuvre de la structuration de la filière en Charente et pour constituer et fédérer un groupe de travail en partenariat avec Charente Eaux. Sept agriculteurs charentais ont ainsi planté 4,5 hectares de chanvre, des ateliers culinaires ont été organisés avec les chefs cuisiniers des collèges pour valoriser l'utilisation du chanvre dans l'alimentation, des ateliers « Main à la pâte » ont permis aux professionnels du bâtiment de découvrir les performances de ce matériau de construction. De nombreuses synergies s'opèrent depuis un an, les tests sont prometteurs, qui laissent espérer un bel avenir au chanvre sur le territoire charentais. ■



Développer l'utilisation du vélo au quotidien. C'est l'un des objectifs majeurs du Département. Aménageur, incitateur et partenaire financier, le Conseil départemental peut également intervenir en soutien technique aux communes qui souhaitent se doter d'aménagements cyclables.

Le Département, acteur de la politique cyclable

Champagne-Mouton, Villefagnan, Ruffec et Rouillac en 2024. En 2025, seront concernés les territoires de Grand-Cognac, La Rochefoucauld-Porte-du-Périgord et Lavalette-Tude-Dronne. D'ici à 2030, 30 «centralités» charentaises⁽¹⁾ seront jalonnées à 10 km à la ronde de manière à favoriser et à sécuriser les déplacements cyclistes au quotidien (lire Charente Mag de mars 2024). Un travail mené par le Département en concertation avec les communes, les communautés de communes et les associations cyclistes locales. «Notre objectif est de développer, en parallèle du cyclotourisme, le volet utilitaire de notre politique cyclable, explique Fabrice Point, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et des mobilités.

En inscrivant pour la première fois au budget 2024 la politique cyclable au sein de la politique des mobilités, nous affirmons notre volonté de faire du vélo un mode de transport au même titre que la voiture.» Le Département intègre désormais la dimension cyclable dans tous ses projets de nouvelles infrastructures routières ou de sécurisation de son réseau.

Appui technique et conseiller des territoires

Ce «plan vélo» prévoit aussi des aides financières pour les collectivités qui souhaitent créer des infrastructures cyclables, mettre en place des services aux usagers ou organiser des actions pédagogiques. «L'accompagnement financier du Département peut désormais s'élever jusqu'à 40 % du budget», rappelle

Gaëlle Bouhier, responsable du service Maîtrise d'ouvrage à la Direction des routes. En tout, 1,7 M€ est budgété pour ces actions. Pour un projet d'aménagement cyclable, les collectivités peuvent en outre solliciter l'appui technique de la Direction des routes. Les services apportent leur expertise et leur vision globale du réseau et du territoire ainsi qu'une aide à la recherche de subventions. «Nous souhaitons développer un véritable «écosystème vélo» en Charente, et dans ce cadre, le Département joue un rôle aussi bien financier que technique», souligne encore Fabrice Point.

⁽¹⁾ Les 15 communes labellisées «Petites villes de demain» plus 15 autres communes dont les services et les commerces font se déplacer quotidiennement les habitants alentours.



Retrouvez les aides du Département aux collectivités : www.lacharente.fr

ZOOM SUR...

La Vélidéale, nouvel itinéraire vélo piloté par la Charente



La Vélidéale à Nanteuil-en-Vallée



LA VÉLIDÉALE
l'itinéraire cyclo-positif

UN CHIFFRE

71€

C'est la dépense moyenne par jour d'un cyclotouriste, contre 50 € pour un touriste qui se déplace en voiture.

Elle est ouverte depuis le 1^{er} juillet dernier et a accueilli ses premiers cyclotouristes cet été. La Vélidéale -joli nom donné à la nouvelle véloroute V93- permet de rallier Saint-Nazaire en Loire-Atlantique au Lac de Vassivière dans la Creuse. Un itinéraire de 638 km, qui compte 130 km en Charente à travers la Charente limousine et Val de Charente. Cette véloroute, présidée par Fabrice Point, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et des mobilités, vient s'ajouter à la Flow Vélo et à ses 25 000 usagers par an. Elle a été dans son intégralité pilotée par le Département de la Charente, en concertation avec les collectivités traversées. «La thématique de la Vélidéale est la biodiversité, dépeint Stéphane Bauchaud, chef de projet de la Vélidéale. Elle traverse 4 parcs naturels régionaux et en Charente, dès l'an prochain, son tracé incorporera une boucle de découverte autour des Lacs de Haute-Charente.» La Vélidéale sillonne essentiellement en voie partagée grâce aux équipes des deux Agences départementales de l'aménagement concernées en Charente qui ont posé le jalonnement de cet itinéraire et équipé de panneaux ses 400 carrefours. «Les retombées espérées sont touristiques et économiques, explique encore Stéphane Bauchaud. La Flow Vélo génère 500 000 € par étape, pour la Vélidéale, on projette environ 200 000 € de retombées pour chacun des deux tronçons charentais. Aménager ainsi une nouvelle véloroute, c'est faire le pari d'attirer des touristes dans le nord et l'est Charente grâce aux mobilités douces.» La véloroute est amenée à évoluer et à s'améliorer. Une aire de services aux cyclotouristes est par exemple d'ores et déjà prévue d'ici 2026 à Nanteuil-en-Vallée. Pour cette Vélidéale, le Département a investi 25 000 € et les communautés de communes traversées cotisent 65 € du km auprès du Comité d'itinéraire.

Itinéraire intégral de la Vélidéale sur www.francevelotourisme.com

EN BREF

**Budget sensible
au genre : passer du
concept à la pratique**



En 2022, le Conseil départemental de la Charente devenait le premier département à consacrer une budgétisation sensible au genre (BSG). C'est-à-dire veiller à ce que l'égalité entre les sexes soit respectée dans son budget, dans ses choix financiers. Et ainsi analyser ses politiques publiques pour s'assurer qu'elles bénéficient de manière équitable aux femmes et aux hommes et qu'elles permettent d'agir durablement sur les inégalités de genre. Deux ans plus tard, où en est-on ? Les élus et les directions départementales ont été sensibilisés à ces questions, de même que les partenaires du Département (associations, communes, EPCI, établissements publics). Les conventions de soutien ont été modifiées, le rapport égalité femmes-hommes a été enrichi, le budget 2024 a été analysé à l'aune de l'égalité femmes-hommes, des questions en lien avec ces sujets ont été ajoutées dans le nouveau portail Subventions 16 et les règlements d'intervention ont été révisés. «*Il est demandé à chaque partenaire qui sollicite l'accompagnement et/ou le soutien financier du Département de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la préparation, le déroulement et le bilan des actions financées*», souligne Jean-François Dauré, Vice-président en charge des finances, ressources et efficience des politiques publiques. Le 1^{er} octobre prochain, le Département organise une journée d'échanges sur la BSG à Angoulême à destination des partenaires de la collectivité et de l'ensemble des associations charentaises. Les participants pourront dialoguer avec des élu(e)s, des directeurs et directrices des finances, des responsables achats publics, des expert(e)s en BSG et des chargé(e)s de mission égalité, issus de collectivités en pointe sur les questions liées à la BSG. De nombreuses thématiques seront abordées tels l'achat public, l'évaluation, le sport, la culture, l'aménagement d'espaces publics...

Contact : 05 16 09 74 44

Comment les financements européens favorisent-ils l'inclusion sociale et l'emploi en Charente ? Sur l'ensemble du territoire charentais, de nombreux projets en lien avec l'insertion ou l'inclusion socioprofessionnelle sont soutenus par le Fonds social européen+ (FSE+). Ce fonds contribue à l'amélioration des perspectives professionnelles des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou de vulnérabilité.

FSE+ : L'Europe s'engage en Charente.

Doté d'un budget de plus de 6 millions d'euros pour la période 2022/2025, le Département soutient des projets en faveur de **l'accompagnement individuel des publics les plus éloignés de l'emploi.**

Dans le cadre du Plan local pour l'insertion et l'emploi, les emplois de 4 accompagnateurs socioprofessionnels (ARU, CIDFF et GE16 ACCESS) sont cofinancés à hauteur de 155 000 €, pour la période 2023/2024. Les dispositifs du Département @tout Charente Emploi et DYNAM'IS sont cofinancés pour leur part à hauteur de 800 000 €, pour l'accompagnement et la mise en emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active.

La mobilité des personnes

820 000 € ont été engagés pour développer la mobilité des personnes en recherche d'emploi comme facteur d'insertion socioprofessionnelle. Ces projets sont portés par deux auto-écoles solidaires, l'ALQR et EMMAÜS Ruffec.

L'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre des ateliers et chantiers d'insertion

14 structures de l'insertion par l'activité économique (IAE), privées et publiques, ont bénéficié de près de 3 M€ de fonds européens pour l'accompagnement socio-professionnel des publics éloignés de l'emploi. Il s'agit de APhL, ARU, CASSIOPÉE, CCAS de Baignes, CEDIF, CIDIL, Commune de Saint-Fraigne, Croix rouge insertion - MAIA & Charente, CS ENVOL, INSERT'R, LCDC, Les restaurants du cœur, MARPEN Insertion et Formation et PASS Sud Charente.

Pour 2025, le Département a souhaité élargir son intervention, en cohérence avec la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, sur des actions visant l'accompagnement social, médico-social ou psycho-social, en direction des publics les plus vulnérables et notamment des bénéficiaires du RSA. Ainsi, pour la période 2025/2026, une somme de 250 000 € de fonds social européen y sera consacrée.



Avec le FSE+, le Département de la Charente se mobilise pour l'insertion sociale et professionnelle des Charentais ainsi que pour le développement de l'inclusion active des publics fragilisés et précaires. L'Union européenne agit aux côtés de la collectivité dans votre quotidien, regardez autour de vous ! ■

Pour en savoir plus : www.fse.gouv.fr • www.lacharente.fr



Accompagnement socioprofessionnel et encadrement technique et formatif au sein des chantiers d'insertion



« Un Concert dans mon jardin » à Salles-de-Villefagnan, le jeudi 18 juillet 2024



Neuf concerts ont été organisés par le Département dans les jardins de particuliers répartis dans tous les cantons de Charente.

« Un concert dans mon jardin » : retour en images

C'était une nouveauté, une sorte de pari lancé par les équipes de la direction de la Culture mues par la volonté de créer une action participative inédite. Pari réussi ! « Un concert dans mon jardin » a rencontré un réel succès et fait la joie des participants. Le principe ? Des particuliers ouvraient leur jardin à leurs familles, voisins et amis le temps d'un concert offert par le Département. La compagnie professionnelle Zébulon Quartet Project, composée de trois musiciens et d'une chanteuse se sont ainsi invités dans les jardins de neuf familles charentaises - représentant les neuf EPCI du territoire - pour leur délivrer un concert rythmé et enjoué grâce à leur répertoire musical grand public. Un appel à candidature avait été ouvert en mars dernier proposant à qui le souhaitait d'accueillir ce concert clé en main. La direction de la Culture a reçu pas moins de 151 candidatures, preuve de l'enthousiasme des Charentais pour ce type d'initiative. Débutant le 18 juillet à Salles-de-Villefagnan et se terminant le 22 août à Lagarde-sur-le-Né, « Un concert dans mon jardin » a démontré la capacité des Charentais à se mobiliser autour de joies simples. ■

TRIBUNES

GROUPES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ DÉFICIT DE L'ÉTAT : les collectivités injustement attaquées

Nous, élus de gauche de la majorité du Conseil départemental de la Charente, dénonçons fermement les accusations de l'État contre les collectivités locales, relayées par l'opposition de droite. Ces accusations, prétendant que nos dépenses seraient responsables du dérapage des finances publiques, sont fallacieuses et démagogiques.

Il est inadmissible que l'État, dont le déficit public dépasse les 155 milliards d'euros, tente de masquer ses propres échecs en désignant les collectivités comme boucs émissaires. En réalité, la dette de ces dernières est stable depuis trente ans, tandis que l'État s'enfonce dans une gestion irresponsable.

L'opposition de droite du Conseil départemental, en soutenant cette politique nationale, tourne le dos aux Charentais. Ces élus préfèrent servir des intérêts partisans plutôt que de défendre les services publics locaux, pourtant cruciaux pour notre territoire.

Le Conseil départemental assume de nombreuses responsabilités : hausse des coûts de l'énergie, revalorisation salariale et investissements indispensables dans la transition écologique. Ces dépenses sont des investissements pour l'avenir, pas des dérives. Pourtant, la droite persiste à vouloir nous faire taire, accusant à tort nos collectivités de trop dépenser, alors qu'elles sont les seules à équilibrer leurs budgets.

Nous continuerons à défendre les Charentais et à investir dans des services publics de qualité. L'État, soutenu par une opposition sans vision, devrait cesser de nous accabler pour ses propres échecs budgétaires.

GROUPES DES ÉLUS DE DROITE ET DU CENTRE EN AVANT LA CHARENTE DÉPARTEMENT EN PÉRIL : vers une crise financière

Les finances du Département sont au plus mal. Malgré nos alertes répétées depuis 2021, la situation s'est fortement détériorée. Embauches nombreuses (plus de 130 en 36 mois) et dépenses sans stratégie claire ont conduit à une véritable catastrophe.

Pourtant, en 2021, M. Bouty héritait d'une situation saine, avec un désendettement significatif et un excédent permettant d'investir sereinement. Le Département a aussi bénéficié d'un record de recettes pendant plus de deux ans, ce qui aurait dû améliorer sa situation.

Aujourd'hui, la caisse est vide ! S'il y avait eu des investissements marquants ou structurants, nous pourrions justifier cette situation, mais il n'en est rien. Une note interne prévoit même une capacité d'autofinancement négative pour 2025, ce qui signifie que le Département dépensera plus que ses recettes et ne pourra plus investir.

Si cela se confirme, les options du Président Bouty sont limitées : geler les investissements, retarder la réhabilitation urgente des routes, collèges, etc., et réduire drastiquement les dépenses de fonctionnement. Licenciements ? Baisse des subventions aux associations et communes ?

Le manque de gestion rigoureuse nous a menés à cette crise profonde. Il est temps d'écrire une nouvelle page, notre département mérite mieux.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



au
fil
du Conte

27 SEPTEMBRE ▶ 6 OCTOBRE 2024

ENTRÉE GRATUITE

Festival autour du conte
dans les médiathèques de Charente

Plus d'informations sur
md16.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux

Plus d'infos : programme complet
sur md16.lacharente.fr

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Emmène-moi
au spectacle !
GRATUIT



9 spectacles
à découvrir en famille

23 OCTOBRE ▶ 18 DÉCEMBRE

Tous les mercredis à 15h
9 spectacles, 9 communautés de communes
Contact : 05 16 09 72 96

Sur réservation au 05 16 09 72 96
ou sur www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux

Plus d'infos : programme complet
sur www.lacharente.fr

▶ 37^{ÈME} FESTIVAL
LITTÉRATURES
EUROPÉENNES COGNAC

Du 12 au 17 novembre

Escales en Irlande
20 ans du Prix des lecteurs
Rencontres littéraires, ateliers,
BD, jeunesse, libraires...

Cognac

Plus d'infos : programme complet sur
litteratures-europeennes.com

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE
DE MUSIQUE

- ▶ TEMPO
UN INSTANT COMPLICE

Vendredi 18 octobre - 20h30

Jarnac
- ▶ CONCERT D'ÉLÈVES
KIBOKO

Samedi 23 novembre - 20h30

Barbezieux-Saint-Hilaire
- ▶ ANIMATIONS
MUSICALES
L'EDM S'ASSOCIE
AU TÉLÉTHON !

Samedi 30 novembre - 10h

Montmoreau
- Samedi 7 décembre - 15h

Hiersac
- ▶ ANIMATIONS
MUSICALES
CONTES FANTAMUSIQUES

Samedi 7 décembre - 11h

Montbron
- Mercredi 18 décembre - 18h30

Confolens
- Samedi 21 décembre - 11h

Brie
- ▶ CONCERT D'ÉLÈVES
NOËL EN HARMONIE

Mercredi 18 décembre - 18h

Villebois-Lavalette
- Vendredi 20 décembre - 20h

Champagne-Mouton
- Samedi 21 décembre - 17h

Jarnac
- Plus d'infos : 05 16 09 69 43 - Programme complet sur edm16.lacharente.fr

- ▶ 9 SPECTACLES À DÉCOUVRIR EN FAMILLE
EMMÈNE-MOI AU SPECTACLE !

Tous les mercredis du 23 octobre au 18 décembre

Touvérac, Chazelles, Anais, Fléac, Saint-Cybardeaux,
Châteauneuf-sur-Charente, Montmoreau, Terres-
de-Haute-Charente et Villefagnan

Plus d'infos : programme complet sur www.lacharente.fr

- ▶ THÉÂTRE / DÉBAT
BRIGADES DE LECTURE

Michelle doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?

Du mercredi 6 au jeudi 28 novembre

Médiathèques

Plus d'infos : programme complet sur www.lacharente.fr

RÉUNIONS PUBLIQUES DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ▶ DÉCISION MODIFICATIVE 2 : Vendredi 18 octobre

▶ ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : Vendredi 22 novembre

▶ BUDGET PRIMITIF : Jeudi 19 et vendredi 20 décembre

Hôtel du Département : 31 Boulevard Émile Roux, 16000 Angoulême

M	F	A	M	I	L	L	E	B	B	B	I	A	H	V
B	T	C	C	W	H	I	Z	Y	I	S	G	N	V	
J	Z	C	H	A	F	A	U	T	O	N	O	M	I	E
Y	X	O	A	I	L	C	R	N	B	E	C	R	D	K
L	O	M	R	D	S	S	W	B	N	N	T	N	G	G
X	I	P	E	E	Ç	Ç	S	E	P	F	R	M	R	R
T	R	A	N	S	P	O	R	T	Q	A	A	A	A	T
B	L	G	T	V	E	S	O	J	N	N	V	L	T	W
M	J	N	E	S	H	A	N	D	I	C	A	P	U	Q
U	D	E	M	A	R	C	H	E	S	E	I	E	I	Z
O	J	M	Ç	T	C	Q	R	N	Z	R	L	P	T	N
I	R	E	T	R	A	I	T	E	M	P	L	O	I	V
S	A	N	T	E	B	U	S	P	W	Q	R	M	W	Z
O	W	T	F	X	K	L	O	G	E	M	E	N	T	J
L	V	I	V	D	I	Q	A	U	M	J	S	I	I	S

SOLIDARITÉS

- ▶ PERMANENCES
BUS DU DÉPARTEMENT

Lundi - 14h/17h
Parking de la Mairie
Charras

Mardi - 9h30/12h30
Parking de la Mairie
Brillac

Mardi - 14h/17h
Place du village
Alloue

Mercredi - 10h/13h
Place du village
Brigueuil

Jeudi - 9h/12h
Marché
Oriolles

Jeudi - 14h/17h
Devant l'église
Condéon

Vendredi - 10h/13h
Place de l'Union
Nersac

Vendredi - 15h/18h
Place du village
Vouzan

Plus d'infos : www.lacharente.fr
- ▶ SÉNIORS
SEMAINE BLEUE

Lundi 30 septembre - 9h30/12h30
Salle des fêtes
Chasseneuil-sur-Bonnieure

Mercredi 2 octobre - 9h30/12h30
Salle des fêtes
Chalais

Vendredi 4 octobre - 9h30/17h
Salle des fêtes
La Couronne

Plus d'infos : www.lacharente.fr
- ▶ PORTES OUVERTES
MDPH DE LA CHARENTE

Jeudi 10 octobre - 10h/12h
13h30/17h
Dans le cadre des Semaines
d'information sur la santé mentale
Angoulême

Plus d'infos : www.mdp16.fr
- ▶ ÉCHANGES
CAFÉ ANDY

Mardi 15 octobre - 17h30/19h
Terres-de-Haute-Charente
Café des artisans, marché couvert

Mardi 19 novembre - 17h30/19h
Montmoreau
La Parenthèse

Mardi 10 décembre - 17h30/19h
Jarnac
La Table de Joce

Plus d'infos : www.mdp16.fr

JEU

MOTS MÊLÉS

Retrouvez les 16 mots mêlés dans la grille
sur le thème du Bus du Département.

- ACCOMPAGNEMENT
AIDE
AUTONOMIE
BUS
CHARENTE
DEMARCHES
- EMPLOI
ENFANCE
FAMILLE
GRATUIT
HANDICAP
- LOGEMENT
RETRAITE
SANTE
TRANSPORT
TRAVAIL

- ▶ VOTE
BUDGET PARTICIPATIF CHARENTAIS

Du 23 septembre au 21 octobre

Plus d'infos :
budgetparticipatif16.lacharente.fr

DÉFIS SPORTIFS

- ▶ CHALLENGES

Trail (à la participation, à la performance,
nocturne), course d'orientation, marche
nordique

Plus d'infos : programme complet sur
sportsdenature16.lacharente.fr